



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2023

-

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

13/06/2023 - Signature du devis de la SARL Richard ROUSSE – Lieu-Dit Bellevue – 85170 SALIGNY – concernant les travaux de couverture, de zinguerie et le remplacement de deux Velux à réaliser sur le logement de la gare d’Olonne, pour la somme de 8 921,20 € HT (soit 10 705,44 € TTC).

13/06/2023 - Signature du devis de l’entreprise PEGELEC – 17 rue Le Corbusier – ZI Les Plesses – 85180 LES SABLES D’OLONNE – concernant des travaux électriques à réaliser pour l’aménagement modulaire de la cellule 6 située au parc d’activités Les Sables d’Olonne Sud, pour la somme de 5 388,19 € HT (soit 6 465,83 € TTC).

13/06/2023 - Signature du devis de l’entreprise AD QUAT – ZA Espace Vie Atlantique Sud – 8 rue René Couzinet – 85190 AIZENAY – concernant le désamiantage du mur des anciennes pistes du bowling, pour la somme de 10 578,99 € HT (soit 12 694,79 € TTC).

13/06/2023 - Signature d’une convention d’occupation du 5 juillet au 21 août 2023, avec un stagiaire hébergé à l’Escale située au 14, rue de la Patrie 85100 LES SABLES D’OLONNE, pour des recettes s’élevant à la somme totale de 192€ TTC.

13/06/2023 – Signature d’une convention d’occupation du 3 juillet au 25 août 2023, avec un salarié, hébergé à l’Escale située au 14, rue de la Patrie 85100 LES SABLES D’OLONNE, pour des recettes s’élevant à la somme totale de 351 € TTC.

13/06/2023 - Signature du contrat de prêt à usage entre la Ville et la société SECA Codes Rousseau, concernant le bien sis 135 rue des Plesses, à des fins de réalisation de travaux pour l’accueil de bureaux administratifs municipaux, dans l’attente de la signature de l’acte d’acquisition. Le prêt est consenti au profit de la Ville des Sables d’Olonne à titre gratuit, à compter du 7 juin 2023, sans pouvoir excéder la date du 10 juillet 2023.

13/06/2023 – Signature d’un contrat de prêt à usage conclu avec la SCI DES GENÊTS, sise 1 rue Alasseur – 75015 Paris, représentée par son gérant, Monsieur Gérard TOUZE, dans lequel la SCI s’engage à prêter à la Ville des Sables d’Olonne son bien sis 135, rue des Plesses, d’une surface de 13 362 m² dont il est propriétaire, à des fins de réalisation de travaux pour l’accueil de bureaux administratifs municipaux, dans l’attente de la signature de l’acte d’acquisition. Le prêt est consenti au profit de la Ville des Sables d’Olonne à titre gratuit, du 1^{er} juillet 2023 au 5 juillet 2023.

13/06/2023 – Dans le cadre du contrat n°220037 relatif à la maîtrise d’œuvre pour la construction du groupe scolaire René-Guy Cadou, signé avec le groupement d’opérateurs représenté par la SELARL Tank Architectes et notifié le 11 avril 2023, signature d’un avenant n°1 en plus-value pour un montant de 58 000,00 € HT (soit 69 600,00 € TTC permettant de prolonger le délai de la mission APS et d’intégrer la mission complémentaire de cuisine de production à la place d’une cuisine satellite dans les études en mission APS et d’intégrer la compétence BET cuisine en sous-traitance. Le montant provisoire de rémunération est porté à 1 163 892,75 € HT soit 1 396 671,30 € TTC.

13/06/2023 – Signature du contrat n°23V01702 avec le groupement d’opérateurs représenté par l’agence Blanchard Tetaud Blanchet sise 41 avenue Michel Crépeau – 17000 La Rochelle concernant la maîtrise d’œuvre pour la relocalisation des commerçants pendant les travaux de réhabilitation des Halles Centrales pour un montant de 59 400,00 € HT soit 71 280,00 € TTC.

13/06/2023 – Signature du contrat entre la Ville des Sables d’Olonne et la compagnie HUMPTY-DUMPTY, sise 85 avenue du Maréchal Leclerc – 35310 MORDELLES, pour la présentation de 2 spectacles de marionnettes le samedi 9 décembre 2023 dans les médiathèques Michel-Raimbaud et Le Globe, pour la somme de 1 502,87€ TTC.

15/06/2023 - Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'une scène mobile de 45 m² avec L'association OGEC Saint-Joseph domiciliée 11 rue Paul Bert 85 340 Les Sables d'Olonne, représentée par Monsieur Antoine DAMOUR, en sa qualité de Président pour l'organisation de la kermesse de l'école Saint-Joseph qui a lieu le dimanche 18 juin 2023 au Parc de la Jarrie.

15/06/2023 - Signature du bon de commande de la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphinx – 44200 COUERON pour le dépannage, le diagnostic et le remplacement de pièce défectueuse sur la borne 2AC, située rue de la Caisse d'Epargne, suite à un choc de véhicule, pour la somme de 5 293,76 € HT (soit 6 352,51 € TTC).

19/06/2023 – Signature du contrat portant acquisition d'un chien dénommé Rubio, de race malinoise, propriété d'un policier municipal, pour un montant de 2 000€. Le chien sera affecté à la brigade cynophile de la Ville des Sables d'Olonne, auprès d'un maître-chien.

En cas de départ du Cédant de la collectivité, la Ville s'engage à lui céder le chien, moyennant un prix convenu entre les parties.

19/06/2023 – Modification des tarifs du Musée d'Art moderne et contemporain pour y ajouter le tarif réduit pour tous dès la fermeture d'au moins deux salles d'exposition et de l'intégrer à la grille tarifaire suivante :

Plein tarif : 5,00 €

Tarif réduit : 3,00 €

- étudiants jusqu'à 25 ans inclus sur présentation de la carte,
- familles nombreuses (à partir de trois enfants) sur présentation de la carte justificative,
- parent(s) accompagnateur(s) d'un enfant dans le cadre des animations « Un dimanche en famille »,
- pour tous lors de la fermeture d'au moins deux salles d'exposition.

Tarif groupe : 4,00 € (à partir de 10 personnes)

Gratuité :

- adhérents à l'association des Amis du MASC,
- journalistes avec carte de presse,
- demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minimas sociaux (sur justificatifs de moins de trois mois),
- groupes scolaires et leurs accompagnateurs,
- détenteurs de la carte ICOM,
- guides conférenciers agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication,
- étudiants des écoles d'Art,
- jeunes de moins de 18 ans,
- jeunes âgés de 18 ans sur présentation d'une pièce d'identité et l'application Pass Culture,
- adhérents à la Maison des artistes,
- détenteurs du Pass Télérama dans le cadre du Week-End Musées Télérama,
- premier dimanche du mois pour tous,
- Nuit des Musées et Journées du Patrimoine manifestations du Ministère de la Culture et de la Communication,
- visiteurs handicapés et leur accompagnateur,
- accompagnateurs (chauffeurs, conférenciers...) des groupes organisés par les revendeurs-distributeurs de produits touristiques,
- personnel du FRAC Pays de La Loire,
- adhérents au Pôle Arts Visuels des Pays de La Loire.

19/06/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LE BON SCEN'ART, sise lieu-dit Le Champ Noue La Roche 35500 Pocé les Bois,

Siret n° 499 632 602 00037, représentée par M. Jean Panaget en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « RUM BUFFALO », le mardi 22 août 2023 à 21h15 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 2.600,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet et frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

19/06/2023 - Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION VAGUE DE JAZZ, sise 724 rue de la Guilbaudière 85560 Longeville Sur Mer, Siret n° 444 565 200016, représentée par Mme Florence Savy Herault en sa qualité de Présidente, pour la mise en place d'une journée labellisée Vague de Jazz comprenant trois concerts le vendredi 4 août 2023 au Jardin du Tribunal et à la Croisée du MASC, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 116,40€ net (association non assujettie à la TVA) correspondant aux défraiements repas de l'un des trois groupes programmé : Thomas De Pourquery Quintet. En sus du montant annoncé précédemment, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication, l'hébergement, la restauration, la location du matériel technique, le personnel technique, le personnel de sécurité et les droits d'auteurs, coût évalué à 8.800€ dont 4.000€ de valorisation pour l'apport en moyens et personnels techniques.

19/06/2023 - Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LES SETS DE PLAGE, sise 22 rue Jean Neau 85100 Les Sables d'Olonne, Siret n° 843 634 098 00019, représentée par M. Charles Lopez en sa qualité de Président, pour la réalisation des soirées électroniques les 13 et 17 juillet et les 10 et 17 août 2023, au Jardin du Tribunal et sur la plage, dans le cadre de la saison estivale. la Ville des Sables d'Olonne ne verse aucun montant à l'association mais prendra en charge les frais afférents au spectacle du 17 août 2023 « DJ KENDAL » au Jardin du Tribunal évalués à 6.000€ TTC, tels que la communication, la location de matériel technique, le personnel technique, les agents de sécurité, les droits d'auteurs et la mise à disposition du bar du Jardin du Tribunal le soir des quatre représentations.

19/06/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LA BEAT MUSIC, sise Lieu dit les Quarantes Boisselées 85400 Chasnais, Siret n° 923 561 880 00017, représentée par M. Sébastien Roué en sa qualité de trésorier, pour 1 représentation musicale « SADGES », qui aura lieu le mercredi 21 juin 2023 à 21h30 place du Tribunal, dans le cadre de la fête de la musique, pour la somme de 600,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.), correspondant au cachet. En sus du montant annoncé précédemment, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que les repas, la communication, le catering, le personnel technique, la location de matériel technique éventuels et les droits d'auteurs.

19/06/2023 - Signature du devis de l'entreprise STIC - 44 - 45 rue Louis Aulagne - 69922 OULLINS - concernant un aménagement modulaire de la cellule 6 située au parc d'activités Les Sables d'Olonne Sud, pour la somme de 18 265 € HT (soit 21 918 € TTC).

19/06/2023 - Signature du devis de l'entreprise D3X - 10 rue de la Gîte - 85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX - concernant le désamianté du local garage du musée mémoires des Olonnes, pour la somme de 19 559 € HT (soit 23 470,80 € TTC).

19/06/2023 - Annulation de la commande IN230148 auprès de la centrale d'achat UGAP, sise 427 rue de la Bergeresse BP 621 - 45166 Olivet, pour la réalisation de travaux de réfection du câblage présent au Havre d'Olonne, pour la somme de 23 561,21€ TTC, en raison d'une révision complète du projet initial, tant au niveau technologique (choix d'étendre les travaux à la mise en place d'un réseau Wifi et plus uniquement une mise aux normes Digital Enhanced Cordless Telecommunications) qu'en termes de périmètre géographique (projet initialement centré sur le Havre d'Olonne, alors étendu à l'Espace Jules Raimu, la Maison des

Sports et une école du territoire) afin de permettre des économies d'échelle en plus d'une optimisation des plannings d'intervention.

19/06/2023 – Signature de la proposition d'honoraires de la Société ORCOS – ZI Le Séjour – 85170 DOMPIERRE SUR YON – concernant la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) pour les travaux de rénovation des halles centrales et de relocalisation des commerçants pour la somme de 41 445 € HT (soit 49 734 € TTC).

19/06/2023 – Signature de la proposition d'honoraires de la Société ALPES CONTROLES – 3 bis impasse des Prairies – Annecy-Le-Vieux – 74940 ANNECY – concernant la mission de contrôleur technique pour les travaux de rénovation des halles centrales et de relocalisation des commerçants, pour la somme de 10 100 € HT (soit 12 120 € TTC).

19/06/2023 – Signature de la proposition d'honoraires de la Société QUALICONSULT SECURITE – 50 rue Jacques-Yves Cousteau – 85000 LA ROCHE SUR YON – concernant la mission CSPS pour les travaux de rénovation des halles centrales et de relocalisation des commerçants pour la somme de 5 355 € HT (soit 6 426 € TTC).

19/06/2023 – Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant, du 25 juin 2023 au 1^{er} juillet 2023, pour des recettes mensuelles s'élevant à 150€ TTC et 75€ TTC, calculées au prorata de la durée du séjour.

19/06/2023 – Signature des devis de l'entreprise CHUBB – 15 rue de Bel Air – 44470 CARQUEFOU concernant l'entretien des systèmes de sécurité incendie des bâtiments communaux, pour la somme de 12 593,73 € HT (soit 15 112,48 € TTC).

19/06/2023 – Signature du devis de l'entreprise LOISEAU – ZI Pierre Brune – 85110 CHANTONNAY – concernant la réfection de la charpente du musée mémoires des Olonnes situé 30 rue du Maréchal Foch, pour la somme de 6 967,95 € HT (soit 8 361,54 € TTC).

20/06/2023 – Attribution du marché de travaux pour la démolition du gymnase du Centre à l'entreprise KERLEROUX pour un montant de 178 727,00 € HT, et autorisation donnée à la SPL Destination Les Sables d'Olonne, mandataire de la collectivité, pour signer le marché correspondant.

20/06/2023 – Signature du bon de commande de la société S.V.E.M – La Boisnière Sud – 85190 VENANSAULT – pour la modification du parking du centre de loisirs du quartier d'Olonne sur Mer pour accueillir une aire de campings-cars temporaire, pour la somme de 5 223,15 € HT (soit 6 267,78 € TTC).

22/06/2023 – Signature d'un devis de la société SYNBIRD, sise 7 rue Sainte Barbe 73000 Chambéry, afin de permettre la mise en place de la solution de prise de rendez-vous en ligne dédiée aux passeports et cartes d'identité, compatible avec la plateforme nationale créée par l'État, pour la somme de 7 150,00€ HT (8 580,00€ TTC).

22/06/2023 - Prémption d'un bien sis rue Simone Veil, d'une surface de 200 m², cadastré 194 060 BK 610, moyennant le prix de 100 000.00 € + 8 400.00 € de frais d'agence et frais de notaire.

22/06/2023 – Commande auprès de la SAEM VENDEE IMAGES – ZA Le Séjour – 85170 Dompierre-sur-Yon, pour la création et la diffusion sur tout support TV Vendée, de 3 campagnes de promotion visant à valoriser les grands événements de la saison 2023, pour la somme de 6 796 HT (soit 8 059,80 € TTC).

22/06/2023 – Signature d'un marché d'acquisition de vélos à assistance électrique adaptés au transport de personnes âgées ou PMR avec la société CYCLES EVASION pour un montant de 18 953,00 € HT soit 22 743,60 € TTC.

23/06/2023 – Signature d'une convention d'occupation du centre Ker-Netra, sis 18 avenue Nina d'Asty – 85180 Les Sables d'Olonne, avec la Ville de Clermont-Ferrand, représentée par son Maire, pour la mise à disposition de locaux nécessaires à l'installation d'un bureau de vote dans le cadre de l'organisation d'élections locales, européennes et nationales, et de votations. Cette mise à disposition est consentie, au profit de la Ville des Sables d'Olonne, à titre gracieux, pour une durée de trois ans, du 1^{er} août 2023 au 31 juillet 2026.

23/06/2023 – Souscription d'un prêt d'un montant de 7 500 000 € avec les principales caractéristiques suivantes :

- Objet : financement du programme d'investissements 2023 du budget principal de la Ville des Sables d'Olonne
- Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée
- Montant : 7 500 000 €
- Date de Mise à Disposition des Fonds : 17/07/2023
- Date de Remboursement Final : 17/07/2043
- Amortissement du prêt : trimestriel linéaire
- Taux d'Intérêts : taux fixe 3.79%
- Périodicité de Paiement des Intérêts : trimestrielle
- Remboursement anticipé autorisé à une Date de Paiement d'Intérêts moyennant éventuellement le paiement d'une indemnité selon les conditions de marché
- Frais de dossier / Commission de mise en place : 3 750 €

27/06/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE ULYSSE MAISON D'ARTISTES, sise 6 rue de Clermont 46100 Figeac, Siret n° 789 461 621 00052, représentée par M. Nicolas Duflanc en sa qualité de gérant, pour 1 représentation musicale « QUE TENGO », le vendredi 14 juillet 2023 à 21h15 Place du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 2.500,00€ HT (soit 2.637,50€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

27/06/2023 – Dans le cadre des travaux de démolition-reconstruction du Gymnase du Centre, définition de la rémunération définitive de la SPL Destination les Sables d'Olonne, en qualité de mandataire, à la somme de 183 513,68 € HT et signature de l'avenant correspondant. En conséquence, il est nécessaire de modifier l'enveloppe prévisionnelle annexée à la convention de mandat et de fixer le nouveau montant à 7 5550 000 € HT soit 9 060 000 € TTC.

27/06/2023 – Signature du bon de commande de la société SOGELINK – Les Portes du Rhône – 131 chemin du Bac à Traille – 69300 CALUIRE ET CUIRE pour la gestion des démarches administratives (DICT, DT-DICT, ...) liées aux travaux effectués par les services de la Ville, pour la somme de 8 250,00 € HT (soit 9 900,00 € TTC).

27/06/2023 – Signature du bon de commande de la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphinx – 44200 COUERON pour son intervention sur la borne 1CA, située quai Albert Franqueville, suite à un choc de véhicule du 10 juin dernier, et pour la fourniture et la pose d'une borne escamotable hydraulique (remplacement), pour la somme de 22 803,13 € HT (soit 27 363,76 € TTC).

27/06/2023 – Signature du bon de commande de la société ERYMA – Rue du Pan Loup Le Sphynx – 44200 COUERON pour son intervention sur la borne 1CA, située quai Albert Franqueville, suite à un choc de véhicule du 7 mai dernier, et pour la fourniture et la pose d'une borne escamotable hydraulique (remplacement) pour la somme de 20 015,77 € HT (soit 24 018,92 € TTC).

28/06/2023 – Prémption d'un bien sis 59 Cours Louis Guédon, d'une surface de 151 m², cadastré 194 AV 104, moyennant le prix de 400 000.00 € net à payer et provision de 20 000.00 € pour les frais d'agence et de notaire.

29/06/2023 – Fixation du régime de redevance 2023 pour l'occupation du domaine public par les ouvrages d'Orange en prenant en compte les tarifs plafonds pour ladite redevance, en application du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005, ainsi que le calcul de l'actualisation : 62,60 € par km pour les artères aériennes, 46,95 € par km pour les artères en sous-sol et 31,30 € par m² pour l'emprise au sol.

Occupation Orange du Domaine Public Routier pour la redevance 2021 :

- Réseaux aériens : 33,556 km x 62,60 € = 2 101,23 €
- Réseaux souterrains : 582,642 km x 46,95 € = 27 355,04 €
- Ouvrages au sol : 19 m² x 31,30 € = 594,70 €

Soit un total de 30 050,97 € pour la redevance 2023.

30/06/2023 – Signature de l'accord-cadre à bons de commande n°23V037 relatif à des travaux d'aménagement de l'avenue François Mitterrand avec l'entreprise STRAPO, sise ZI des Plesses – 6 rue le Corbusier – 85180 LES SABLES D'OLONNE pour un montant maximum de 1 850 000,00 € HT, conclu pour une période de 6 mois à compter du démarrage des travaux.

30/06/2023 – Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux de 7 chalets avec L'association Comité des Fêtes de l'Île d'Olonne située 6 impasse du Chaville – 85 340 L'Île d'Olonne, représentée par Alexandre MANDRET en sa qualité de Président pour l'organisation de la Fête des Vieux Métiers le samedi 22 au dimanche 23 juillet 2023 dans le centre bourg de l'Île d'Olonne.

30/06/2023 – Signature d'une convention de mise à disposition d'un chalet avec L'association des Commerçants du Port de pêche située 16 Quai Franqueville – 85 100 Les Sables d'Olonne, représentée par Richard RAIMBAUD en sa qualité de Président pour l'organisation des Marchés d'été du port de pêche du lundi 10 juillet au lundi 21 août 2023 sur les Quais Guiné et Garnier, de la rue du Pavillon à la place du Commerce.

JUILLET 2023

05/07/2023 – Signature d'une convention d'occupation pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation situé au 66, rue Napoléon 85100 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 239 m², avec un salarié, du 30 juin au 30 septembre 2023, pour des recettes s'élevant à la somme de 675 € TTC.

05/07/2023 – Signature du contrat de maîtrise d'oeuvre avec le cabinet QUATTRO Architectes – 40 bis rue de la Mirette- 44400 REZE – concernant la transformation d'un garage au stade de la Rudelière en bureau PMR, pour la somme de 7 480 € HT (soit 8 976 € TTC) suivant la répartition ci-après :

- * QUATTRO Architecte (mandataire) pour un montant de 6 480 € HT (soit 7 776 € TTC)
- * FIB- co-traitant (bureau étude fluides) pour un montant de 1 000 € HT (soit 1 200 € TTC).

05/07/2023 – Signature du contrat de maîtrise d'oeuvre OAU – 9 avenue Carnot – 85100 LES SABLES D'OLONNE – concernant le projet de transformation de l'ancien bowling en

dancing, pour la somme de 39 700 € HT (soit 47 640 € TTC) suivant la répartition ci-après :
* OAU Architecte (mandataire) pour un montant de 28 584 € HT (soit 34 300,80 € TTC)
* SETEB co-traitant (Economiste) pour un montant de 5 955 € HT (soit 7 146 € TTC)
* PICARD JORE co-traitant (Fluides) pour un montant de 5 161 € HT (soit 6 193,20 € TTC).

05/07/2023 – Signature du contrat de l'entreprise DALKIA – 5A chemin de la Chatterie – CS 40184 – 44802 SAINT-HERBLAIN cedex – concernant l'exploitation et la maintenance des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire du site de la Jarrie, pour la somme de 3 415 € HT (soit 4 098 € TTC). Le contrat est établi pour 14 mois, il prendra effet le 1^{er} juillet 2023 et se terminera le 31 août 2024.

05/07/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 30 juin au 29 août 2023, avec une salariée, hébergée à l'Escale située au 35, rue de l'Ancienne Sous-Préfecture 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 390 € TTC.

05/07/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 26 juin au 29 août 2023, avec une salariée, hébergée à l'Escale située au 35, rue de l'Ancienne Sous-Préfecture 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 416 € TTC.

05/07/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 26 juin au 29 août 2023, avec une salariée, hébergée à l'Escale située au 35, rue de l'Ancienne Sous-Préfecture 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 416 € TTC.

05/07/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 26 juin au 29 août 2023, avec une salariée, hébergée à l'Escale située au 35, rue de l'Ancienne Sous-Préfecture 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 416 € TTC.

06/07/2023 – Dans le cadre des travaux de démolition-reconstruction du Gymnase du Centre, attribution du marché relatif à la fourniture et la pose de clôtures de chantier à l'entreprise BGCV pour un montant de 34 756,98 € HT pour la tranche ferme, 14 714,40 € HT pour la tranche optionnelle, soit un montant total de 49 471,38 € HT (59 365,66 € TTC). Il est donné autorisation à la SPL Destination les Sables d'Olonne, en qualité de mandataire, à signer le marché correspondant.

06/07/2023 – Renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT) pour l'année 2023, pour la somme de 1 268 €.

06/07/2023 – Attribution de quatre conventions de mandats, concernant l'étude et la réalisation de logements abordables, à la SPL Destination les Sables d'Olonne soit :

- Une convention d'un montant de 46 000 € HT pour la réalisation de 46 logements rue des abricotiers

- Une convention d'un montant de 28 000 € HT HT pour la réalisation de 28 logements rue Séraphin BUTON

- Une convention d'un montant de 25 000 € HT pour la réalisation de 25 logements rue du rouet

- Une convention d'un montant de 14 000 € HT pour la réalisation de 14 logements rue du 8 mai 1945.

07/07/2023 – Signature d'un contrat avec la NEF d'un montant de 2 000 000 € pour le financement des investissements prévus en 2023, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant du financement : 2 000 000 €

Cet argent étant confié à la Nef par des sociétaires et épargnants voulant donner du sens à leur argent, cette somme sera attribuée en lien avec des investissements de la commune dans les domaines sociaux, environnementaux, culturels ou sportifs.

- Prêt à taux fixe de 15 ans : 3,60 % sur la durée du prêt.
- Différé d'amortissement en capital en début de prêt : sans
- Mode de versement : Versement en 1 fois, sans justificatif, dans un délai de 4 mois après l'édition du contrat de prêt.
- Mode d'amortissement : Amortissement progressif, Échéances trimestrielles constantes à terme échu.
- Mode de calcul des intérêts : 30/360, alignés sur la périodicité de l'amortissement du prêt.
- Modalité de remboursement : par virements de la commune sur le compte de la Nef ou par prélèvement.
- Frais de dossier : 0,1% du montant du prêt. A noter que ces frais sont HT et donc soumis à TVA. Ces frais seront déduits lors du déblocage du prêt. Pas de frais de gestion ou de commission de non-utilisation.
- Conditions générales de remboursement anticipé du prêt : Perception d'indemnités de remboursement anticipé de 3% du montant remboursé.

10/07/2023 – Signature du contrat de l'entreprise CLEVIA OUEST (Eiffage Energie Systèmes) – 1 rue Manoll – CS 20785 – 44307 NANTES CEDEX 3 – concernant la maintenance des chaufferies des bâtiments communaux, pour la somme annuelle de 31 355 € HT (soit 37 626 € TTC). Le contrat est établi pour une année, avec une prise d'effet le 1^{er} septembre 2023, reconductible une seule fois, il se terminera au plus tard le 31 août 2025.

10/07/2023 – Tarifs éducation jeunesse à partir du 10 juillet 2023 :

- TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 3/11 ANS - VACANCES SCOLAIRES
Les inscriptions et facturation s'effectuent uniquement à la semaine.

Tarifs Commune selon le Quotient familial	Tarif Journée	Forfait Mensuel Vacances d'été <i>inscription uniquement à la journée</i>
0-500	6,52€	-10 % sur le Tarif journée
501-700	8,13€	
701-900	9,72€	
901-1200	11,26€	
> 1200 et QF non communiqué	11,42€	
Majoration Résident Hors Commune	+25 % sur le tarif Journée selon tranche de quotient	<i>(y compris pour le tarif majoré Hors commune)</i>

- TARIFS MINI CAMP 3/11 ans

Ce tarif s'ajoute au prix de journée Accueil de loisirs sans hébergement 3/11 ans

Tarif Commune selon le Quotient Familial	Forfait Journée MINI CAMP
0-500	4,37 €
501-700	4,41 €
701-900	4,44 €
901-1200	4,52 €
> 1200 et QF non communiqué	5,87 €
Majoration Résident Hors Commune	+25 % sur le tarif Journée selon tranche de quotient

- TARIFS ADO SPHERE

Les tarifs s'entendent sans repas. Le repas sera facturé en plus s'il est fourni par le service de restauration scolaire. Pour les adolescents inscrits à la demi-journée, il n'y a pas de repas proposé.

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	Tarif Journée	Tarif 1/2 journée
0 - 500	1,50 €	0,75 €
501 - 700	3,00 €	1,50 €
701 - 900	4,50 €	2,25€
901 - 1200	6,00 €	3,00 €
>1200 et QF non communiqué	7,50 €	3,75 €
Majoration Résident Hors Commune	+ 25% par rapport au tarif commune selon le Quotient Familial	

- TARIFS SEJOURS 11 / 14 ANS

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	Tarif Journée
0 - 500	3,60€
501 - 700	7,20€
701 - 900	10,80€
901 - 1200	14,40€
> 1200 et QF non communiqué	18,00€
Majoration Résident Hors Commune	+ 25% par rapport au tarif commune selon le Quotient Familial

- TARIFS SÉJOURS 14 / 17 ANS

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	Tarif Journée
0 - 500	7,20 €
501 - 700	14,40 €
701 - 900	21,60€
901 - 1200	28,80 €
>1200 et QF non communiqué	36,00 €
Majoration Résident Hors Commune	+ 25% par rapport au tarif commune selon le Quotient Familial

- TARIFS ACTIVITES ou STAGES

Exemples : Accueil jeunes Jean Moulin ou Ado Action

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	STAGE ou ACTIVITE A (<10,00€)	STAGE ou ACTIVITE B (de 10,01 € à 20,00€)	STAGE ou ACTIVITE C (de 20,01€ à 30,00€)	STAGE ou ACTIVITE D (de 30,01€ à 40,00€)	STAGE ou ACTIVITE EXCEPTIONNELS > 40,00€
					(% du coût de l'activité)
0-500	2,00 €	4,00 €	6,00 €	8,00 €	20 %
501-700	4,00 €	7,00 €	10,00 €	13,00 €	35 %
701-900	5,00 €	10,00 €	15,00 €	20,00 €	50 %
901-1200	7,00 €	13,00 €	19,00 €	26,00 €	65 %
> 1200 et QF non communiqué	8,00 €	16,00 €	24,00 €	32,00 €	80 %
Majoration Résident Hors Commune	+ 25% par rapport au tarif commune selon le Quotient Familial				

Article 2 : D'appliquer les tarifs des activités Éducation et Jeunesse suivantes à partir du **4 Septembre 2023** :

- RESTAURATION SCOLAIRE:

	TARIF REPAS
ENFANT	3,21 €
ADOLESCENT	3,57 €
ACCUEIL REPAS SOUS PROTOCOLE PAI (PANIER REPAS)	1,75 €
ENSEIGNANT	5,58 €
REPAS LIVRE ECOLE	1,76 €

- TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 3/11 ANS - MERCREDIS

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	Tarif Journée	Tarif 1/2 journée sans repas	Tarif 1/2 journée avec repas
0-500	6,52€	2,50€	4,48€
501-700	8,13€	3,01€	5,60€
701-900	9,72€	3,76€	6,67€
901-1200	11,26€	4,33€	7,02€
> 1200 et QF non communiqué	11,42€	4,97€	7,10€
Majoration Résident Hors Commune	+ 25% par rapport au tarif commune selon le Quotient Familial		

- TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE – MATIN ET SOIR

Le tarif soir inclut le goûter.

Tarifs Commune selon le Quotient Familial	Tarif matin	Tarif soir
0-500	0,94€	1,60€
501-700	1,13 €	1,70€
701-900	1,36€	2,13€
901-1200	1,50€	2,30€
> 1200 et QF non communiqué	1,57€	2,39€

En cas de dépassement d'horaire en accueil de loisirs enfants ou accueil périscolaire, un tarif retard est applicable. Le montant de ce tarif retard correspond à **2 fois le prix de la prestation**. Ainsi, pour les accueils de loisirs, le tarif retard correspond à 2 fois le tarif journée.

Dans le cadre des accueils de loisirs enfants et ados lors des vacances scolaires, un tarif spécifique est applicable en cas d'absence d'une semaine complète non justifiée. Le montant de ce tarif correspond à **3 fois le montant du forfait semaine**.

11/07/2023 – Signature du devis de L'ENTREPRISE DOUBLET, pour l'achat de guirlandes avec fanions, dans le cadre du pavoisement des quais et ports durant la saison estivale, pour la somme de 9.332,00€ HT (soit 11.198,40€ TTC).

12/07/2023 – Signature du devis de L'ENTREPRISE LR EVENEMENT, pour la location de matériel technique (sonorisation, éclairage, structures) et la prestation technique (régisseurs et techniciens), dans le cadre de l'organisation du concert « QUE TENGO » Place du Tribunal le vendredi 14 juillet 2023, pour la somme de 7.999,25€ HT (soit 9.599,10€ TTC) correspondant à la location et à la prestation techniques.

12/07/2023 – Signature du devis de l'entreprise SPIRIT EXPO, pour l'achat de mobilier ainsi que de son installation pour l'exposition itinérante « UN ÉTÉ AUX SABLES D'OLONNE », du 7 juillet au 3 septembre 2023, dans le cadre de l'investissement expositions, pour la somme de 38.350,00 HT (soit 46.020,00€ TTC) correspondant à l'achat du mobilier.

12/07/2023 – Signature de la convention entre la Ville des Sables d’Olonne et PHARES ET BALISES, sise route de la cabaude 85100 Les Sables d’Olonne, représenté par Mme la directrice interrégionale de la mer Nord-Atlantique, et conclusion d’un partenariat pour l’ouverture temporaire du phare de l’Armandèche à l’occasion de la Fête de la mer et des littoraux du 6 au 9 juillet 2023 et des Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2023. Les visites sont organisées à l’initiative de la Ville des Sables d’Olonne en collaboration avec l’association « Les bénévoles des Olonnes », et proposées gratuitement. La Ville s’engage à faire respecter les consignes de sécurité liées au phare. Le partenariat ne donne lieu à aucune rémunération en numéraire pour les parties.

12/07/2023 – Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’ASSOCIATION EMOUVANCE, sise 20 cours Julien 13006 Marseille, Siret n° 399 512 516 00069, représentée par M. Varoujan Arzoumanian en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « CLAUDE TCHATMITCHIAN – IN SPIRIT, SOLO », le vendredi 4 août 2023 à 18h00 au Musée de l’Abbaye Sainte Croix, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 1 100,00 HT (soit 1 160,50€ TTC).

12/07/2023 – Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’ASSOCIATION ESTAFETE, sise Jazz à Tours – 8 rue Jules Simon 37000 Tours, Siret n° 812 136 398 00011, représentée par Mme Laure-Anne Barbaut en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « GEORGES BÛCHE », le mardi 8 août 2023 à 21h15 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 1.260,00 net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d’Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l’hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d’auteurs.

12/07/2023 – Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’ASSOCIATION OLODUM MUSIQUE, sise 12 rue Saint Joseph 06300 Nice, Siret n° 482 424 637 00031, représentée par Mme Lætitia Challier en sa qualité de Présidente, pour une représentation musicale « THOMAS MAYERAS TRIO », le vendredi 11 août 2023 à 21h15 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 1.137,44 HT (soit 1.200,00€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d’Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d’auteurs.

12/07/2023 – Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’ASSOCIATION LATINA ORGANISATION, sise 7 rue Raoul Dufy 75020 Paris, Siret n° 790 058 614 00013, représentée par Mme Chantal Michel en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « LUDOVIC MICHEL - TANGOS Y OTRAS COSAS », le mercredi 16 août 2023 à 20h30 à l’Église de la Chaume, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 800,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet.

12/07/2023 – Signature d’un contrat de cession entre la Ville des Sables d’Olonne et L’ASSOCIATION LA SAUGRENUÉ, sise 37ème Parallèle – 8 allée Roger Lecotté – 37100 Tours, Siret n° 481 760 858 00045, représentée par M. François Canet en sa qualité de Président, pour 2 représentations musicales « LA FANFARE SAUGRENUÉ », le mardi 22 août 2023 à 21h00 et 23h45 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 2.654,03€ HT (soit 2.800,00€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d’Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d’auteurs.

12/07/2023 – Modification des horaires pour la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS) les 13 et 27 juillet 2023 et le 10 août 2023, de 17h15 à 23h15, plage de Tanchet dans le cadre des concerts des rendez-vous électroniques de la saison estivale 2023.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION L'ÎLE FLOTTANTE, sise 2 lieu-dit Bord 18200 Arcomps, Siret n° 923 064 216 00016, représentée par M. Guillaume Vaugrante en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « MARIE PRUDE », le jeudi 13 juillet 2023 à 19h00 sur la plage de Tanchet, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 738,80€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet, frais de transport et défraiement repas. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE LITTLE SISTER MUSIC, sise 6 rue d'Auxelles 90200 Giromagny, Siret n° 834 823 866 00027, représentée par M. Jérémy Durand en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « DIRTY DEEP », le mardi 25 juillet 2023 à 22h00 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 2.500,00€ HT (soit 2.637,50€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION FORCE 5, sise 48 chemin du Pas Renaud 85340 Les Sables d'Olonne, Siret n° 819 828 609 00019, représentée par M. Jean-François Rémignon en sa qualité de Président, pour des représentations de chants de marins « FORCE 5 », le mardi 15 août 2023 à partir de 14h00 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 500,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.). En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LE CHANT DU LARGE, sise 8 rue du Nohic 56550 Belz, Siret n° 845 064 005 00018, représentée par M. Michel Ouremanov en sa qualité de Président, pour des représentations de chants de marins « LE CHANT DU LARGE », le mardi 15 août 2023 à partir de 13h45 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 1.000,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.). En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE BOUQUET SALAÏE DE BEAUVOIR SUR MER, sise 35 rue du Cornoir 85230 Beauvoir Sur Mer, Siret n° 502 882 558 00013, représentée par Mme Anne-Marie Leroy en sa qualité de Présidente, pour des représentations de danses traditionnelles « LE BOUQUET SALAÏE », le mardi 15 août 2023 à partir de 9h00 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 500,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.), correspondant à la cession. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION L'AMICALE DES OLNNOIS ET VOILE TRADITIONNELLE, sise 1 rue du Bossis 85340 Les Sables d'Olonne, Siret n° 501 286 561 00011, représentée par M. Loïc Ourgaux en sa qualité de Président, pour des représentations de chants de marins « LES OLNNOIS », le mardi 15 août 2023 à partir de 11h00 Place Maraud à la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15

août 2023, pour la somme de 250,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LES RECENEURS, sise 5 rue des pommiers 44980 Sainte Luce Sur Loire, Siret n° 923 654 206 00013, représentée par M. Jean Marc Lobry en sa qualité de Président, pour des représentations de chants de marins « LES RECENEURS », le mardi 15 août 2023 à partir de 9h00 sur le port de pêche, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 500,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et LA GALERIE VIVIANE HENWOOD, sise 1, rue de l'Hôtel de Ville 85100 Les Sables d'Olonne, SIRET n°349 841 692 00032, représentée par M. Michel BREGEON en sa qualité de gérant, et conclusion d'un partenariat pour l'installation éphémère de 4 sculptures de l'artiste Leonardo Lucchi sur la place du Poilu de France et dans la fontaine du jet d'eau du 23 juin au 3 septembre 2023.

La Ville des Sables d'Olonne met à disposition les socles et fournit le personnel nécessaire au montage et démontage de l'exposition, et prend en charge le vernissage et la communication. La galerie Viviane Henwood prend en charge le transport des œuvres et la venue de l'artiste Leonardo Lucchi à l'occasion du vernissage. Le partenariat ne donne lieu à aucune rémunération en numéraire pour les parties.

12/07/2023 – Dans le cadre des travaux de restauration des façades et des toitures de l'église Notre Dame de Bon Port, signature d'un avenant n°2 au marché n°2021003205 avec l'entreprise LESURTEL pour un montant de – 13 742,78€ HT. Le montant total du marché est donc porté à 417 678,38€ HT, soit 501 214,05€ TTC. L'incidence financière de l'avenant est de -9,23%.

12/07/2023 – Commande avec la société GROUPE MONITEUR – Antony Parc II – 10 place du Général de Gaulle - 92186 Antony, pour le réabonnement 2023 à Gazette Pass (n° abonné 6/2861674 - accès à la Gazette numérique feuilletable + abonnements à la *Gazette des Communes* en 8 exemplaires – échéance juillet 2023 – abon 1 an – 48 n°). Cet abonnement permet aux agents des services de la collectivité territoriale des Sables-d'Olonne d'accéder aux contenus numériques en ligne de *La Gazette Pass*, pour le montant maximum de 5 788,44 € HT (soit 5 910 € TTC).

12/07/2023 – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°22004205 relatif à la réhabilitation du Manoir de la Mortière avec la création d'un restaurant gastronomique – verrière notifié le 30 mai 2023 à la SARL ATELIER COULIOU FRÈRES située 3 ZA le Puits Rouillon – 49190 Denée, concernant la modification de l'organisation de la maîtrise d'ouvrage suite à la conclusion d'un mandat de maîtrise d'ouvrage au profit de la SPL Destination les Sables d'Olonne.

12/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION A PORTÉE DE VOIX, sise 147 chemin de Jouette 47480 Pont du Casse, Siret n° 791 264 229 00018, représentée par M. Vincent Massalaz en sa qualité de Trésorier, pour 1 représentation musicale « BFONK EN CONCERT », le mardi 15 août 2023 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée qui aura lieu du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 2.073,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

12/07/2023 – Signature d'un marché avec l'entreprise ISOL'PLAK relatif à des travaux de remplacement de menuiseries extérieures et de doublage de murs extérieurs sur le bâtiment situé au 36 rue Nicot aux Sables d'Olonne, pour un montant total de 84 050,51€ HT, soit 100 860,62€ TTC, dont :

- 11 160,89 € HT pour le doublage des murs extérieurs,
- 72 889,53€ HT pour les menuiseries extérieures.

12/07/2023 – Signature de contrats dans le cadre de la consultation allotie n°2023V060 relative à des travaux de rénovation pour la salle des fêtes de la Chaume passée en procédure adaptée :

- le contrat n°23V06001 « démolition - désamiantage » avec l'entreprise DEMCOH pour un montant de 41 813,42 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06002 « gros œuvre » avec l'entreprise NICKEL HABITAT pour un montant de 20 240,00 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06003 « charpente » avec l'entreprise SOCOM pour un montant de 24 817,42 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06004 « couverture rampante » avec l'entreprise ALAIN COUTANT SARL pour un montant de 16 158,18 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06005 « menuiseries extérieures - serrurerie » avec l'entreprise SERRURERIE LUCONNAISE pour un montant de 47 925,00 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06006 « menuiseries intérieures » avec l'entreprise MCPA pour un montant de 48 538,14 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06007 « cloisonnements / plafonds – plafonds suspendus » avec l'entreprise ISOLYA pour un montant de 162 662,25 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06008 « revêtements sols scellés – sols souples » avec l'entreprise CALANDREAU pour un montant de 36 056,04 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06009 « peintures - nettoyage » avec l'entreprise LAIDIN pour un montant de 35 895,08 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06010 « chauffage – ventilation - plomberie » avec l'entreprise SNCV OUEST pour un montant de 129 500,00 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06011 « électricité » avec l'entreprise SNGE OUEST pour un montant de 67 800,00 € HT correspondant à la solution de base,

- le contrat n°23V06012 « équipements scéniques » avec l'entreprise 3D MAUSSION pour un montant de 38 604,33 € HT correspondant à la solution de base.

12/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE OLAF CAARLS, sise Koninstraat 11 – 2316CB Leiden - Hollande, représentée par M. Olaf Caarls en sa qualité de gestionnaire, pour 1 représentation musicale « FOLK ROAD SHOW », le mardi 8 août 2023 à 22h00 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 3.000,00€ net (non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

12/07/2023 - Signature du contrat n°23V053 avec CHALET'XPO sise 6 avenue Joseph Marie Jacquard – 64140 LONS pour un montant de 84 980,00 € HT correspondant à l'acquisition de 14 chalets en bois d'occasion récente.

12/07/2023 - Signature des marchés relatifs aux travaux de restructuration du Pavillon Nicolas le Floch avec les entreprises suivantes :

Lots	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot 1 "Désamiantage"	DEMCOH (53)	27 277,25 €
Lot 2 "Démolition Gros Oeuvre"	BGCV (85)	977 500,00 €
Lot 3 "Etanchéité"	OUEST ETANCHE (85)	96 395,36 €
Lot 4 "ITE-Habillage brique et métallique"	<i>Infructueux</i>	
Lot 5 "Serrurerie – Escaliers - Passerelle"	<i>Infructueux</i>	
Lot 6 "Menuiserie extérieure"	<i>Infructueux</i>	
Lot 7 "Menuiserie intérieure"	MCPA (85)	217 122,76 €
Lot 8 "Cloison – Plafond - Acoustique"	FRADIN (85)	81 969,93 €
Lot 9 "Carrelage sol et murs"	AUCHER (85)	39 625,00 €
Lot 10 "Peinture "	L BOUGO (85)	56 853,86 €
Lot 11 "Électricité – CFO-CFA"	LUMELEC (85)	165 070,59 €
Lot 12 "Chauffage - Ventilation – Climatisation Plomberie"	<i>Infructueux</i>	
Lot 13 "Ascenseur"	CFA (44)	31 300,00 €
Lot 14 "Siège de salle"	FIGUERAS (94)	102 839,40 €
Lot 15 "Installations scéniques"	LR EVENEMENT (85)	170 870,29 €

12/07/2023 - Signature du devis de la société FASTNET, sise 9 rue de Thessalie 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, pour la réalisation de travaux de réfection du câblage des sites suivants : Havre d'Olonne, école élémentaire Marcel Baussais, Centre Communal d'Action Sociale, Maison des Sports, pour la somme de 41 403,85€ HT (soit 51 754,82€ TTC).

12/07/2023 - Signature des marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de la Villa Charlotte :

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot n° 1 : Désamiantage	DEMCOH (53)	19 652,25 €
Lot n° 2 : Maçonnerie- Pierre de taille - Gros œuvre Carrelage	BENAITEAU (85)	925 440,99 €
Lot n° 3 : Couverture	COUTANT (85)	144 042,61
Lot n° 4 : Menuiserie	<i>infructueux</i>	
Lot n° 5 : Charpente	<i>infructueux</i>	
Lot n° 6 : Plâtrerie Staff	FRADIN (85)	150 000,00 €
Lot n° 7 : Peinture - Papier peint	<i>infructueux</i>	
Lot n° 8 : Serrurerie	<i>infructueux</i>	
Lot n° 9 : Electricité CFO CFA	LUMELEC (85)	176 503,64 €
Lot n° 10 : Chauffage - Ventilation Climatisation - Plomberie	<i>infructueux</i>	
Lot n° 11 : Ascenseur EPMR	MYDL (93)	49 150,00 €
Lot n° 12 : Agencement	<i>infructueux</i>	

13/07/2023 - Signature de contrats dommages – ouvrages et tous risques chantier pour les travaux de réhabilitation de la Villa Charlotte et du Pavillon Nicolas le Floch :

- contrat n°23V06501 relatif à l'assurance dommages ouvrages pour la Villa Charlotte avec la SMABTP – 75378 PARIS CEDEX 15 pour un montant de prime de 21 758,13 € HT soit 23 716,35 € TTC,

- contrat n°23V06502 relatif à l'assurance tous risques chantier pour la Villa Charlotte avec la SMABTP – 75378 PARIS CEDEX 15 pour un montant de prime de 11 142,42 € HT soit 12 728,83 € TTC correspondant à la solution de base et 3 054,56 € HT soit 3 329,47 € TTC pour la prestation supplémentaire éventuelle correspondant à la responsabilité du maître de l'ouvrage,

- contrat n°23V06601 relatif à l'assurance tous risques chantier pour le Pavillon Nicolas le Floch avec la SMABTP – 75378 PARIS CEDEX 15 pour un montant de prime de 24 795,72 € HT soit 27 027,33 € TTC,

- contrat n°23V06602 relatif à l'assurance tous risques chantier pour le Pavillon Nicolas le Floch avec la SMABTP – 75378 PARIS CEDEX 15 pour un montant de prime de 11 995,19 € HT soit 13 733,44 € TTC correspondant à la solution de base et 3 467,68 € HT soit 3 796,20 € TTC pour la prestation supplémentaire éventuelle correspondant à la responsabilité du maître de l'ouvrage.

13/07/2023 – Signature d'une convention de sous-occupation temporaire du domaine public portuaire avec M. Alain LE BIVIC, pour l'occupation du ponton des Navires du Patrimoine situé quai Guiné aux Sables d'Olonne pour le stationnement et l'embarquement/débarquement du bateau relevant du patrimoine : « Amour du marin », en contrepartie d'une redevance annuelle de 72,90 euros TTC.

13/07/2023 – Signature d'une convention n°040 avec la SNSM – Société Nationale de Sauvetage en mer représentée par Monsieur Bruno WOJCIECHOWSKI pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – 12 allée Michel Desjoyeaux 85 340 Les Sables d'Olonne – le vendredi 14 juillet 2023 de 20 h à 0h30 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 1 567 € TTC.

13/07/2023 – Dans le cadre d'une procédure pénale devant le Tribunal Correctionnel des Sables d'Olonne pour des faits d'outrages, rébellion, violences à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité publique et pour évasion, dans laquelle deux agents de la Police Municipale sont victimes, signature de conventions d'honoraires tripartite dans le cadre de la protection fonctionnelle. Les frais d'honoraires seront réglés directement à Maître Thibault LENFANT dans la limite d'un montant de 300€ HT par affaire. Ces frais seront remboursés par la SMACL dans le cadre de l'assurance protection fonctionnelle de la Ville.

13/07/2023 - Dans le cadre d'une procédure pénale devant le Tribunal Correctionnel des Sables d'Olonne pour des faits d'outrages à l'encontre de personnes dépositaires de l'autorité publique, dans laquelle trois agents de la Police Municipale sont victimes, signature de conventions d'honoraires tripartite dans le cadre de la protection fonctionnelle. Les frais d'honoraires seront réglés directement à Maître Thibault LENFANT dans la limite d'un montant de 300€ HT par affaire. Ces frais seront remboursés par la SMACL dans le cadre de l'assurance protection fonctionnelle de la Ville.

13/07/2023 – Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un écran géant avec la CACAO située 90 rue des Plesses – 85 180 Les Sables d'Olonne, représentée par Yvon DURAND en sa qualité de Président pour l'organisation de la Cavalcade le samedi 22 juillet 2023 à l'Aire des Vallées au Château d'Olonne.

17/07/2023 – Signature des bons de commande avec les sociétés ECCS - 1 rue le Corbusier 85180 LES SABLES D'OLONNE et ALLEZ ET CIE - 15 rue des Couvreurs 85804 SAINT GILLES

CROIX DE VIE - pour la réalisation de travaux de remplacement des éclairages usagés du boulodrome et des gymnases des Sauniers, par des lampes LED. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de sobriété énergétique de la Ville, pour la somme totale de 42 033,07€ HT (soit 50 439,69€ TTC), répartis de la façon suivante:

- ECCS 8 510,91€ HT (soit 10 213,09€ TTC) travaux au boulodrome des Sauniers.

-ALLEZ ET CIE 33 522,16€ HT (soit 40 226,60€ TTC) travaux aux gymnases des Sauniers.

17/07/2023 - Signature d'un bon de commande avec la société LA FABRIQUE DU SPORT - 103 rue de l'industrie - 69800 SAINT PRIEST - pour le remplacement en intégralité des sièges vétustes des tribunes du Stade de la Rudelière, pour la somme de 25 131,50€ HT (soit 30 157,80€ TTC).

17/07/2023 - Signature d'un bon de commande avec la société PLANETE ESCRIME - 74 rue de Clisson 75013 PARIS - pour les travaux de remplacement de l'intégralité des kits aériens vétustes des 8 pistes d'escrime de la salle d'armes de l'espace Fleur de Sel, pour la somme de 5 217,66€ HT (soit 6 261,19€ TTC).

17/07/2023 - Attribution du marché pour le bouchonnage des tuyauteries gaz pour la démolition du Gymnase du Centre à l'entreprise IP, pour un montant de 483,13 € HT (579,76 € TTC). La SPL Destination les Sables d'Olonne, en qualité de mandataire, est autorisée à signer le devis.

19/07/2023 - Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant, du 29 juillet au 3 septembre 2023, pour des recettes mensuelles s'élevant à la somme de 150€ TTC ainsi qu'une participation aux charges sur une base forfaitaire de 75€ TTC par mois, calculées au prorata de la durée du séjour et la mise à disposition du kit lingerie s'élevant à la somme mensuelle de 35 € TTC.

19/07/2023 - Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue des Grands Riaux, signature du contrat n°23V054 avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST sise route de la Roche - 85210 SAINTE HERMINE pour un montant provisoire de 628 955,90 € HT soit 754 747,08 € TTC.

19/07/2023 - Signature du contrat de mission d'étude avec le cabinet PERICOLO Architecte du Patrimoine - 42 quai Magellan - 44000 NANTES concernant le diagnostic architectural et sanitaire de la chapelle des Ursulines, pour la somme de 9 900 € HT (soit 11 880 € TTC) suivant la répartition ci-après :

* Cabinet PERICOLO Architecte du Patrimoine (mandataire) pour un montant de 5 100 € HT (6 120 € TTC)

* Cabinet DUBOIS co-traitant (Economiste de la construction) pour un montant de 1 900 € HT (2 280 € TTC)

* Cabinet ESCA co-traitant (BET structure) pour un montant de 2 900 € HT (3 480 € TTC)

19/07/2023 - Signature du devis de l'entreprise SAGELEC - 61 boulevard Pierre et Marie Curie - BP 10145 - 44154 ANCENIS-SAINT-GEREON - concernant la fourniture de pièces détachées pour les wc automatiques de la ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 5 225,24 € HT (soit 6 270,29 € TTC).

19/07/2023 - Signature d'un avenant au contrat de mission de contrôle technique pour la démolition et reconstruction du gymnase du centre, conclu avec la société APAVE actant la désignation de la SPL DESTINATION LES SABLES D'OLONNE en qualité de mandataire de maîtrise d'ouvrage.

19/07/2023 – Signature d'un avenant n°1 au marché n°2021003203 relatif aux travaux de traitement de la pierre et de sculpture pour la deuxième phase des travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame de Bon Port avec l'entreprise ARTHEMA pour un montant de 8 545,49€ HT. Le montant total du marché est donc porté à 113 323,49€ HT, soit 135 988,19€ TTC. L'incidence financière de l'avenant est de 8,16%.

19/07/2023 – Conclusion d'un avenant au contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION PYRO PRODUCTION, sise 8 rue St Domingue 44200 Nantes, Siret n° 750 987 315 00033, représentée par M. Simon Hadjer en sa qualité de Président, pour 2 représentations musicales « FANFARE OUT OF NOLA », le mercredi 21 juin 2023 à 21h00 et 22h30 Rotonde Foch et sur le port de pêche, dans le cadre de la fête de la musique. Cet avenant prévoit la prise en charge des repas par la Ville sous forme de défraiements, pour la somme de 155,20€ HT (soit 163,74€ TTC).

19/07/2023 – Signature de l'avenant 4 prolongeant d'un an la convention du 8 juillet 2019 par laquelle la communauté d'agglomération *Les Sables d'Olonne Agglomération* met à la disposition de la ville des Sables d'Olonne un véhicule fourgon électrique immatriculé FG-461-YR, pour le Proxibus, pour la somme annuelle de 9 146,32 € HT.

19/07/2023 - Autorisation de signature d'avenants dans le cadre de la construction d'une maison médicale au 104 rue Jules Ferry (85180) :

- avenant n°1 en plus-value pour le lot n°9 « cloisons sèches - isolation » dont le titulaire est l'entreprise ISOLYA – 85190 AIZENAY. La plus-value s'élève à un montant de 2 344,58 € HT soit 2 813,50 € TTC. Le montant initial du contrat étant de 41 626,99 € HT (soit 49 952,39 € TTC), le nouveau montant du marché est porté à 43 971,57 € HT (soit 52 765,88 € TTC). L'écart introduit par l'avenant est de 5,64 %.

- avenant n°1 en plus-value pour le lot n°16 « électricité » dont le titulaire est l'entreprise SNGE OUEST – 85000 LA ROCHE SUR YON. La plus-value s'élève à un montant de 649,40 € HT soit 779,28 € TTC. Le montant initial du contrat étant de 44 400,00 € HT (soit 53 280,00 € TTC), le nouveau montant du marché est porté à 45 049,40 € HT (soit 54 059,28 € TTC). L'écart introduit par l'avenant est de 1,46 %.

- avenant n°2 en plus-value pour le lot n°16 « électricité » dont le titulaire est l'entreprise SNGE OUEST – 85000 LA ROCHE SUR YON. La plus-value s'élève à un montant de 1 820,84 € HT soit 2 185,01 € TTC. Le nouveau montant du contrat suite à l'avenant n°1 étant de 45 049,40 € HT (soit 54 059,28 € TTC), le nouveau montant du marché est porté à 46 870,24 € HT (soit 56 244,29 € TTC). Le nouvel écart introduit par l'avenant est de 4,04 %.

19/07/2023 - Dans le cadre du contrat n°220003 relatif à la maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre d'Interprétation des Gens de Mer - NACéO, signé avec le groupement d'opérateurs représenté par le Cabinet TETRARC Architectes, signature d'un avenant n°1 en plus-value pour un montant de 14 100,00 € HT soit 16 920,00 € TTC permettant d'intégrer les études diagnostiques supplémentaires. Le montant provisoire de rémunération est porté à la somme de 908 700,00 € HT soit 1 090 440,00 € TTC. Le pourcentage d'augmentation est de 1,57 %.

20/07/2023 - Commande auprès d'Étienne Jouhaud sis 11 avenue du général Cerez à Limoges (87000) d'un ensemble de 20 dessins, vers 1947-48, encre sur papier et d'une plaquette de poésie (voir liste annexée) qui intégreront les collections du MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 10 000 € TTC.

20/07/2023 – Commande auprès de la galerie Anne-Sarah Bénichou sise 45 rue Chapon à Paris (75003) d'une œuvre de Mireille Blanc intitulée « PEGASE #2 », 2002, huilé spray sur toile, qui intégrera les collections du MASC – musée d'Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d'Olonne pour la somme de 5 000 € TTC.

21/07/2023 - Signature d'un contrat de prêt avec la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire d'un montant de 7 500 000 € pour le financement des investissements prévus en 2023.

Le contrat de prêt mentionné présente les principales caractéristiques suivantes :

- Montant du financement : 7 500 000 €
- Taux (indexe + marge) : Livret A + 0,50 %
- Phase de mobilisation des fonds = 12 mois (à compter de la date d'édition)
- Phase d'amortissement : 240 mois
- Type d'amortissement : Constant (échéance trimestrielle)
- Frais de dossier : 5 250 €
- IRA : Indemnité de RA dont le montant atteindra la valeur d'un semestre d'intérêts sur le capital remboursé, calculée au taux de la dernière échéance et sans que ce montant puisse être inférieur à 3 % du capital remboursé par anticipation.

24/07/2023 - Signature d'une convention avec la CROIX ROUGE FRANÇAISE représentée par Monsieur Philippe DEOTTE, président de l'unité locale des Sables d'Olonne, pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – promenade de l'Amiral Lafargue entre le palais de justice et la rue Chanzy 85100 Les Sables d'Olonne – le vendredi 14 juillet 2023 de 20 h à 1h00 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 721,60 € TTC.

24/07/2023 - Signature d'une convention avec la PROTECTION CIVILE représentée par Monsieur Clément BARDAINE, responsable d'antenne pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – chenal des Sables d'Olonne, côté Chaume, quai des boucaniers 85100 Les Sables d'olonne – le vendredi 14 juillet 2023 de 20 h à 0h30 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 517,14 € TTC.

24/07/2023 - Modification des tarifs de la restauration scolaire à partir du 4 septembre 2023 :

	TARIF REPAS
REPAS ENFANT (écoles maternelles et élémentaires, Alsh 3-11 ans)	3,21 €
REPAS ADOLESCENT (Ado sphère et Accueils ADO)	3,57 €
ACCUEIL REPAS SOUS PROTOCOLE PAI (PANIER REPAS)	1,75 €
Repas ENSEIGNANT	5,58 €
REPAS LIVRE ÉCOLE	1,76 €

24/07/2023 - Signature d'une convention avec la PROTECTION CIVILE représentée par Monsieur Clément BARDAINE, responsable d'antenne pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – chenal des Sables d'Olonne, côté Chaume, quai des boucaniers 85100 Les Sables d'Olonne – le vendredi 14 juillet 2023 de 10h30 à 12h30 pour la cérémonie du 14 juillet, pour la somme de 85,41 € TTC.

24/07/2023 - Acceptation de l'indemnisation de 459,70€ TTC versée par virement bancaire par SMACL Assurances le 1er juin 2023, dans le cadre du sinistre survenu le 8 mars 2023 suite à un choc de véhicule contre un mât d'éclairage sis 15 Cours Louis Dupont, déduction faite de la la franchise (2000€) et de la vétusté (761,30€).

24/07/2023 - Signature des avenants dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Villa Charlotte pour permettre la bonne poursuite des travaux :

- avenant n°1 au lot n°1 « aménagement paysager » avec l'entreprise ID VERDE – 85300 CHALLANS, titulaire du contrat. La moins-value s'élève à un montant de 7 601,23 € HT (soit 9 121,48 € TTC). Le montant initial du contrat étant de 990 067,15 € HT (soit 1 188 080,58 € TTC) le nouveau montant du marché est porté à 982 465,92 € HT (soit 1 178 959,10 € TTC). L'écart en moins-value introduit par l'avenant est de 0,77 %,

- avenant n°2 au lot n°2 « gros œuvre » avec le mandataire du groupement représenté par l'entreprise BENAITEAU – 85700 SEVREMONT, titulaire du contrat. La plus-value s'élève à un montant de 279,48 € HT (soit 335,38 € TTC). Le montant du contrat suite à la signature de l'avenant n°1 étant de 638 370,04 € HT (soit 766 044,05 € TTC) le nouveau montant du marché est porté à 638 649,52 € HT (soit 766 379,42 € TTC). L'écart introduit par l'avenant est de 0,044 %. Le cumul des avenants représente une augmentation de 12,22 %.

24/07/2023 - Signature d'un avenant dans le cadre du marché n°20210048 relatif à l'extension du réseau de vidéoprotection et à la création d'un CSU, conclu avec l'entreprise ERYMA : un avenant n°2 ayant pour objet

- de porter le montant maximum de la deuxième période à 575 000€ HT, représentant une augmentation cumulée de 15%,

- de prévoir un renouvellement du marché par reconduction tacite et non expresse comme prévu initialement.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE REVERIES SONORES, sise 15 rue Marcel Renault 75017 Paris, Siret n° 884 475 385 00016, représentée par Mme Sonia Moshnyager en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « TRIO KLIMT », le vendredi 26 juillet 2023 à 20h30 à l'église Saint Nicolas, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 4.307,75€ TTC (soit 4.083,18€ HT) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la restauration, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA SARL TEMPORIS, sise 7 avenue Léon Gambetta 49300 Cholet, Siret n° 803 987 320 00014, représentée par M. Vincent Rinaldi en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale « AXEL PAEREL », le jeudi 27 juillet 2023 à 18h00 sur la plage de Tanchet, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 600,00€ TTC (soit 500,00€ HT) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION KEVRENN D'ANJOU, sise 18 rue Ludovic Menard - BP 90031 - 49802 Trélazé, Siret n° 786 120 923 00028, représentée par Mme Audren Nogray en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « BAGAD MEN GLAZ », le mardi 15 août 2023 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 2.445,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession et aux frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE LE NOUCH, sise rue de Verdun 85100 Les Sables d'Olonne, Siret n° 786 454 629 00019, représentée par M. Philippe Audurier en sa qualité de Président, pour 1 représentation musicale folklorique « LE NOUCH », le mardi 15 août 2023 au prieuré Saint Nicolas, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 300,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et ULYSSE MAISON D'ARTISTES, sise 6 rue de Clermont 46100 Figeac, Siret n° 789 461 621 00052, représentée par M. Nicolas Duflanc en sa qualité de gérant, pour 1 représentation musicale « TECHNOBRASS », le mardi 15 août 2023 sur le quai de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 5.974,20€ HT (soit 6.302,78€ TTC) correspondant à la cession et aux frais d'hébergement. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et LA SARL JUST LOOKING PRODUCTIONS, sise 5 passage Charles Dallery 75011 Paris, Siret n° 430 340 455 00046, représentée par M. Alexandre Lacombe en sa qualité de gérant, pour 1 représentation musicale « CHINA MOSES – IT'S COMPLICATED », le vendredi 28 juillet 2023 à 21h15 à l'Aire des Vallées, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 4.475,00€ HT (soit 4.721,13€ TTC) correspondant au cachet et frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

24/07/2023 - Signature d'une convention de sous-occupation temporaire du domaine public portuaire avec M. Claude TARAGON, pour l'occupation du ponton des Navires du Patrimoine situé quai Guiné aux Sables d'Olonne pour le stationnement et l'embarquement/débarquement du bateau relevant du patrimoine : « Arvor der Jade », en contrepartie d'une redevance annuelle de 72,90€ TTC.

24/07/2023 - Signature de contrats dans le cadre de travaux de réaménagement du bâtiment annexe sur le site de la Jarrie :

- contrat n°23V06701 « gros œuvre » avec l'entreprise ELIE LAURENT – 85000 LA ROCHE SUR YON pour un montant de 74 066,00 € HT soit 88 879,20 € TTC,

- contrat n°23V06702 « charpente bois » avec l'entreprise LOISEAU MENUISERIE – 85111 CHANTONNAY CEDEX pour un montant de 37 121,09 € HT soit 44 545,31 € TTC,

- contrat n°23V06703 « couverture tuiles » avec l'entreprise SOPREMA – 85150 LA MOTHE ACHARD pour un montant de 14 500,00 € HT soit 17 400,00 € TTC,

- contrat n°23V06704 « menuiserie aluminium - serrurerie » avec l'entreprise LOISEAU MENUISERIE – 85111 CHANTONNAY CEDEX pour un montant de 42 711,19 € HT soit 51 253,43 € TTC,

- contrat n°23V06705 « menuiserie bois » avec l'entreprise BRODU – 85280 LA FERRIÈRE pour un montant de 25 500,00 € HT soit 30 600,00 € TTC,

- contrat n°23V06707 « peinture – sol souple » avec l'entreprise EVPR – 85170 DOMPIERRE SUR YON pour un montant de 9 100,00 € HT soit 10 920,00 € TTC,

- contrat n°23V06708 « électricité – courants forts/faibles » avec l'entreprise VFE – 85170 DOMPIERRE SUR YON pour un montant de 26 040,00 € HT soit 31 248,00 € TTC,

- contrat n°23V06709 « chauffage - ventilation » avec l'entreprise VFE – 85170 DOMPIERRE SUR YON pour un montant de 16 470,00 € HT soit 19 764,00 € TTC.

24/07/2023 – Dans le cadre de l'accord-cadre à marchés subséquents n°20190046 relatif à la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Cours Louis Guédon conclu avec la société MAGNUM ARCHITECTES ET URBANISTES (mandataire du groupement) et le marché subséquent n°1 conclu pour un montant de 441 375€ HT, signature des avenants suivants :

- Avenant n°1 à l'accord-cadre actant la substitution d'un cotraitant et intégrant des prix nouveaux,

- Avenant n°1 au marché subséquent n°1 modifiant la répartition des honoraires et le montant du marché. Le marché subséquent 1 est porté à 485 305€ HT, soit une augmentation de 9,95%.

24/07/2023 – Rectification d'une décision concernant la signature d'un marché avec l'entreprise IRONMAN relatif à l'organisation 2023 de l'IRONMAN prévoyant notamment le montant de la participation de la Ville et de l'Agglomération, porté à 55 000€ HT, soit 66 000€ TTC par entité, et non 60 000€ TTC comme mentionné dans la décision signée le 27 juin 2023.

24/07/2023 – Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et M. Éric FONTENEAU artiste peintre, résidant 47 rue de la Bastille 44 000 NANTES, Siret n° 42776334700015, pour une exposition de dessins au Prieuré Saint Nicolas du 10 juillet au 24 août 2023 (montage et démontage compris).

La Ville des Sables d'Olonne prend en charge l'hébergement, le transport des œuvres (montage et démontage compris), l'assurance durant la période du 10 juillet au 24 août 2023, la communication, le vernissage ainsi que les frais relatifs au matériel de montage de l'exposition.

24/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et l'entreprise CONCERT TALENT, sise 31 rue de Solférino 92100 Boulogne, Siret n° 533 481 586 00022, représentée par Mme Lara Sidorov en sa qualité de Directrice, pour 3 représentations de musique classique « ANASTASIA KOBEKINA », samedi 16 septembre 2023 à 16h30 à la Villa Charlotte, 20h00 au Fenestreau et dimanche 17 septembre 2023 à 11h00 au Fenestreau, dans le cadre du festival Les Classiques de la Villa Charlotte, pour la somme de 4.348,00€ HT (soit 4.587,14€ TTC) correspondant au cachet, défraiements repas et frais de transport.

En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, les transferts locaux, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

24/07/2023 – Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et l'entreprise CONCERT TALENT, sise 31 rue de Solférino 92100 Boulogne, Siret n° 533 481 586 00022, représentée par Mme Lara Sidorov en sa qualité de Directrice, pour 2 représentations de musique classique « BEATRICE BERRUT », samedi 16 septembre 2023 à 20h00 et dimanche 17 septembre 2023 à 11h00 au Fenestreau, dans le cadre du festival Les Classiques de la Villa Charlotte, pour la somme de 3.748,00€ HT (soit 3.954,14€ TTC) correspondant au cachet, défraiements repas et frais de transport. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, les repas, les transferts locaux, la communication, le catering, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

24/07/2023 – Commande passée auprès de l’atelier Muesli sis 7 rue du Four à Die (26150) pour la conception graphique du catalogue de l’exposition Gaston Chaissac, Fétiche qui se déroule au MASC – musée d’Art moderne & contemporain de la Ville des Sables d’Olonne du 10 décembre 2023 au 9 juin 2024, pour la somme de 9 350 € TTC.

24/07/2023 – Signature d’une convention de mise à disposition à titre gracieux d’une scène mobile de 45m² à l’Association Football Club Château Olonne située rue des Nénuphars – 85 340 Les Sables d’Olonne, représentée par Monsieur Philippe MATHE, en sa qualité de Président pour l’organisation de La Fête de la Moule et de la Sardine le samedi 5 août 2023 à la Mairie annexe d’Olonne sur Mer, Parc de la Jarrie, rue des Sables, 85340 les Sables d’Olonne .

24/07/2023 – Signature d’une convention de mise à disposition à titre gracieux de 6 chalets à la Société Hippique du Pôle Vendéen située à la Jeannière à Sainte Foy 85150, représentée par Valérie OLIVIER en sa qualité de Présidente, pour l’organisation du Dressage des Sables du vendredi 11 août au samedi 12 août 2023 à la Jeannière à Sainte Foy.

25/07/2023 – Dans le cadre des travaux du Manoir de la Mortière, et de la nécessité de faire procéder au constat par huissier de l’affichage du permis d’aménager n°PA 085 194 23 A0004e sis 8 rue des anciens maires aux Sables d’Olonne, il est donné autorisation à la SPL Destination les Sables d’Olonne de signer le devis proposé par la SAEL BVR pour un montant de 287,67 € HT (347,97 € TTC).

25/07/2023 - Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant, du 14 août au 25 août 2023 pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme de 150€ TTC mensuelle, calculée au prorata de la durée du séjour, au budget 2022, ainsi qu'une participation aux charges sur une base forfaitaire de 75 euros TTC par mois, également calculée au prorata de la durée du séjour. La mise à disposition du kit lingerie s'élève à la somme de 35 euros TTC mensuelle.

25/07/2023 - Signature du devis de l'entreprise AQUAPOL – 5 Beauvais – 49170 SAINT GEORGES SUR LOIRE – concernant la pose de films solaires et de stores à la mairie annexe du Château d'Olonne, pour la somme de 24 963,54 € HT (soit 29 956,25 € TTC).

25/07/2023 - Signature du contrat de maîtrise d'œuvre de la SARL ADN Architecture d'Intérieur – 2 rue Benjamin Franklin – 85000 LA ROCHE SUR YON - concernant une mission d'accompagnement au réaménagement du hall de l'hôtel de ville des Sables d'Olonne, pour la somme de 8 900€ HT (soit 10 680 € TTC).

25/07/2023 - Signature du devis de la société LIGEIS - 4 quai des Carmes – 49022 ANGERS – concernant un relevé topographique de la place Maraud et une modélisation BIM des façades des maisons riveraines dans le cadre du projet NACEO et à la demande du maître d'œuvre, pour la somme de 6 670 € HT (soit 8 004 € TTC).

25/07/2023 - Signature d'une convention d'occupation des locaux de l'Escale située au 35, rue de l'Ancienne Sous-Préfecture 85100 LES SABLES D'OLONNE, par l'Ecole des Formations Maritimes des Sables d'Olonne du 4 septembre 2023 au 7 juin 2024, pour l'hébergement de jeunes apprentis accompagnés d'un surveillant, pour des recettes s'élevant à la somme totale de 8 631 € TTC.

27/07/2023 - Signature du bail civil avec la SARL PNEUS DES OLLONNES, concernant un terrain municipal sise 9 rue Marcel Dassault et cadastré section BI n°397. Le bail est consenti pour une durée de 3 ans, à compter du 1er août, moyennant le paiement d'un loyer annuel de 1 200€ net, payable trimestriellement et à terme à échoir.

28/07/2023 – Mise à disposition des équipements sportifs municipaux aux usagers (associatifs, scolaires, etc.) en ayant fait la demande, pour l'année scolaire et sportive 2023-2024, selon une répartition ayant pour objectif de satisfaire l'intérêt général. Les mises à disposition seront formalisées par des conventions, pour une durée du 4 septembre 2023 au 5 juillet 2024, pour les équipements partagés selon la tarification adoptée par la Ville par décision en date du 10 mai 2022, et du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 pour les équipements exclusifs.

28/07/2023 – Signature d'une convention de mandat avec la SPL Destination les Sables d'Olonne pour un montant provisoire d'honoraires de 28 710,40 € HT (34 452,48 € TTC), pour la construction de logements destinés aux professionnels de santé.

28/07/2023 – Dans le cadre des travaux de démolition – reconstruction du gymnase du Centre, attribution du marché pour un diagnostic amiante complémentaire à l'entreprise AGIR, pour un montant de 225,00 € HT (270 € TTC), et autorisation donnée à la SPL Destination les Sables d'Olonne, en qualité de mandataire, de signer le marché correspondant.

28/07/2023 – Attribution du marché pour le raccordement au réseau de gaz pour la réhabilitation du Manoir de la Mortière à la société GRDF pour un montant de 575,55 € HT (690,66 € TTC).

Attribution du le marché pour le raccordement au réseau d'électricité pour la réhabilitation du Manoir de la Mortière à la société ENEDIS pour un montant de 11 912,84 € HT (14 295,41 € TTC).

28/07/2023 – Signature d'un avenant n°7 prolongeant d'une durée d'un mois et 14 jours, c'est-à-dire du 18 août 2023 au 30 septembre 2023, la mise à disposition d'une maison située au 2 rue Marie-Madeleine FOURCADE – 85340 Les Sables d'Olonne, au profit de l'association « Cent pour un Vendée Ouest », représentée par Madame Anita TRICHET, en qualité de Présidente, dont le siège social est situé 6 rue Léo Lagrange – 85340 Les Sables d'Olonne.

AOÛT 2023

02/08/2023 – Signature d'un devis n° 13182/08878 avec l'entreprise Plandanjou située 10 Esplanade Jean Sauvage – 49130 Les Ponts de Cé pour l'achat de 1 sapin Nordmann de 14/15 mètres et 3 sapins Nordmann de 11/12 mètres pour Noël 2023, pour la somme de 1 8470 € HT (soit 20 317€ TTC).

02/08/2023 – Signature de la convention entre la Ville des Sables d'Olonne et LA SARL LES MINUTES HEUREUSES, sise 136 rue du Faubourg Poissonnières - 75010 Paris, SIRET n°52 198 448 400 043, représentée par Mme Hélène PAILLETTE en sa qualité de gérante, pour l'organisation de différentes animations (visites guidées, animations dans les médiathèques, visites spécifiques au MASC), et conclusion d'un partenariat pour l'organisation d'un concert par les musiciens de la « Fondation Gautier Capuçon » organisé le jeudi 6 juillet 2023 pour la Fête de la mer et des littoraux.

La Ville des Sables d'Olonne prend en charge les frais d'accueil (repas, hébergement), les frais techniques et d'organisation du concert et que la SARL Les Minutes Heureuses prend en charge les cachets et frais de transport des musiciens. L'apport de la Ville est évalué à 4 800€.

02/08/2023 – Proposition de prestations aux nouveaux arrivants inscrits à la soirée d'accueil : une place gratuite par foyer, au choix dans la limite des places disponibles, pour le festival de la magie ou pour la folle journée.

02/08/2023 - Proposition de prestations aux nouveaux arrivants inscrits à la soirée d'accueil : une gratuité d'une entrée au MASC par foyer, valable jusqu'au 30 septembre 2024.

02/08/2023 - Proposition de prestations aux nouveaux arrivants inscrits à la soirée d'accueil : une gratuité d'abonnement par foyer d'une durée d'un an au réseau des médiathèques et de la ludothèque des Sables d'Olonne, sous réserve d'inscription avant le 31 janvier 2024.

02/08/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE CAMOMILLE PRODUCTION, sise 119 avenue Aristide Briand 92120 Montrouge, Siret n° 820 242 915 00016, représentée par M. Grégoire Meniger en sa qualité de gérant, pour 1 représentation musicale « OLYMPE4000 DJ SET », le jeudi 3 août 2023 à 21h15 au Jardin du Tribunal, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 1.500,00€ HT (soit 1.582,50€ TTC) correspondant au cachet. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, le repas, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

02/08/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ENTREPRISE QS 360, sise 1 bis rue Pierre Landais 44200 Nantes, Siret n° 803 753 540 00027, représentée par M. Quentin Le Henaff en sa qualité de gérant, pour 1 représentation musicale « QUENTIN SCHNEIDER », le jeudi 10 août 2023 à 18h00 plage de Tanchet, dans le cadre de la saison estivale 2023, pour la somme de 739,40€ net (non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet, frais de transport et défraiement repas. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

02/08/2023 - Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et la Galerie Triptyque, sise 2 rue du Village Neuf 85 100 LES SABLES D'OLONNE, Siret n°41927557300022, pour une fresque éphémère sur les murs du bâtiment du marché de la Chaume réalisée du 14 au 16 juillet 2023 et qui prendra fin à partir du 6 novembre 2023 par l'artiste nantaise Maison Moche. La Ville ne verse aucun montant à la Galerie mais met à disposition le lieu à titre gracieux.

02/08/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION L'ÉQUIPAGE, sise 7 impasse Auguste Blanqui 85000 La Roche Sur Yon, Siret n° 835 011 289 00013, représentée par M. Luc Benaiteau en sa qualité de Président, pour 1 représentation de chants de marins « L'ÉQUIPAGE » le mardi 15 août 2023 sur le quai de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023. En sus du montant annoncé, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que la communication et les droits d'auteurs.

04/08/2023 - Signature de l'avenant N°5 prolongeant pour une durée de 2 mois, c'est-à-dire du 1^{er} septembre 2023 au 1^{er} novembre 2023, la mise à disposition d'une maison située au 6bis rue George Sand - 85180 Les Sables d'Olonne, pour être utilisée exclusivement à usage d'habitation. Toutes les autres stipulations de la convention en date du 31 août 2018 demeurent inchangées.

04/08/2023 - Dans le cadre des travaux du Manoir de la Mortière et des fouilles archéologiques préventives menées, il est autorisé la modification du marché de fouilles archéologiques conclu avec l'INRAP pour un montant d'évolution de 40 320,00 € HT, soit un nouveau montant de marché de 120 996,75 € HT (145 196,10 € TTC) compris tranche ferme et tranches optionnelles. La SPL Destination les Sables d'Olonne, en qualité de mandataire, est

autorisée à signer l'avenant correspondant.

04/08/2023 – Signature du marché n°2023V062 relatif à la procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la concession du Casino des Atlantes, avec l'entreprise ESPELIA pour un montant de 34 225€ HT.

04/08/2023 – Signature d'un bail civil avec la société BOOST LOCA MOBIL, SAS, au capital de 90 000 €, dont le siège social est domicilié au 14, chemin de la virée des landes, 44380 PORNICHET, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Nazaire sous le numéro 810 960 112 00011, portant sur un terrain d'une superficie de 5 090 m² situé 25 rue du Pré Etienne, 85180 Les Sables d'Olonne, cadastré section 60 numéro AT 243. Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de trois (3) années à compter du 1^{er} décembre 2023. Le contrat pourra être renouvelé tacitement une fois, pour deux (2) années supplémentaires. Le bail est accepté moyennant le versement d'un loyer annuel de 13 000 € nets. Le premier loyer sera dû au plus tard le 30 novembre 2023. Les loyers suivants, seront dus au plus tard le 30 novembre de chaque année en cours.

08/08/2023 – Signature d'un avenant à la convention entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION FIEVRA CUBANA, sise 3 avenue Rhin et Danube 85100 Les Sables d'Olonne, Siret n° 510 521 206 00035, représentée par M. David Duchene en sa qualité de Président, pour l'annulation de la soirée danse salsa « FIEVRA CUBANA » pour cause de mauvais temps, qui aurait dû avoir lieu le dimanche 23 juillet 2023 à 18h30 au Jardin du Tribunal, dans le cadre des cartes blanches aux associations, lors de la saison estivale 2023. Cet avenant prévoit les dépenses supplémentaires de 300€ net correspondant aux frais artistiques.

08/08/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION CIE LA MARIOLE, sise place de l'Hôtel de Ville 49190 Rochefort Sur Loire, Siret n° 751 616 632 00020, représentée par Mme Demarcq en sa qualité de Présidente, pour 1 représentation musicale « LES BALOCHIENS », le samedi 26 août 2023 à 21h00 Place du Tribunal, dans le cadre du bal populaire, pour la somme de 4.000€ net (non assujettie à la T.V.A.) correspondant au cachet et frais de transport. En sus du montant annoncé précédemment, la Ville des Sables d'Olonne prendra en charge les frais afférents au spectacle, tels que l'hébergement, la restauration, la communication, le catering, les transferts locaux, le personnel technique, le personnel de sécurité, la location de matériel technique et les droits d'auteurs.

10/08/2023 – Signature d'un devis avec l'entreprise Colors Productions – rue de la nouvelle usine 1 – 6200 Chatelineau – Belgique, pour la location d'un manège baroque de 20 places du 1^{er} décembre 2023 au 2 janvier 2024, pour la somme de 29 375 € HT.

10/08/2023 - Signature du devis n° S03719 avec l'entreprise XTraice – 2 rue Extremadura – 41909 Salteras – Séville – Espagne, pour la location d'une patinoire 14 x 9 m du 1^{er} décembre au 31 décembre 2023, pour la somme de 21 851 € HT (TVA Intracommunautaire).

10/08/2023 - Signature d'une convention n°042 avec la SNSM – Société Nationale de Sauvetage en mer représentée par Monsieur Bruno WOJCIECHOWSKI pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – 12 allée Michel Desjoyeaux 85 340 Les Sables d'Olonne – le dimanche 13 août 2023 de 20 h à 0h30 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 1 567 € TTC.

10/08/2023 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION BISE DUR, sise mairie – 86 quai de la République 85800 Saint Gilles Croix de Vie, Siret n° 428 114 136 00016, représentée par M. Emmanuel Guittonneau en sa qualité de co-Président, pour 1 représentation de chants de marins « BISE DUR », qui aura lieu le mardi 15 août 2023 sur le port de la Chaume, dans le cadre des animations culturelles organisées

par la Ville à l'occasion de la Grande Bordée du 12 au 15 août 2023, pour la somme de 350,00€ net (association non assujettie à la T.V.A.) correspondant à la cession.

10/08/2023 - Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et l'Association des Peintres Officiels de la Marine, sise au Centre d'études stratégiques de la Marine, 1 Place Joffre – Case 8, 75 700 PARIS – SP07, Siret n°851873026000132, représentée par M. Jacques ROHAUT en sa qualité de Président, pour une résidence artistique itinérante de 5 peintres durant l'événement de La Grande Bordée du 11 au 15 août 2023. La Ville des Sables d'Olonne prendra en charge l'hébergement des Peintres Officiels de la Marine durant la période du 11 au 15 août inclus, ainsi qu'un repas par jour par artiste soit 25 repas au total. L'association fournira une facture d'un montant de 625€ TTC à la Ville des Sables d'Olonne (défraiement de 25€ par repas).

10/08/2023 - Signature d'une convention avec la PROTECTION CIVILE représentée par Monsieur Clément BARDAINE, responsable d'antenne pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – chenal des Sables d'Olonne, côté Chaume, quai des boucaniers 85 100 Les Sables d'olonne – le dimanche 13 août 2023 de 20 h à 0h30 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 534,69€.

11/08/2023 – Signature d'une convention de mise à disposition gracieuse d'une scène mobile (45m²) avec l'association La Pétanque Sablaise dont le siège social est situé 2, rue de Verdun – 85 100 Les Sables d'Olonne, représentée par Thierry DERNONCOURT en sa qualité de Président pour l'organisation du Championnat de Vendée Triplettes de Pétanque qui a lieu le mardi 15 août 2023 au Boulodrome du Centre Culturel aux Sables d'Olonne.

11/08/2023 - Signature d'une convention de location d'une licence IV de débit de boissons, propriété de la Ville, (ex Olonne-sur-mer) avec Monsieur Fabrice BRETEAUDEAU, en tant que personne physique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vendée n° 889 693 891 R. C. S. La Roche sur Yon, domicilié à Les Sables d'Olonne (85340), 5 impasse des Guisettes, du 13 septembre 2023 au 24 septembre 2023 inclus, à titre gracieux.

11/08/2023 – Sollicitation d'une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire d'un montant de 100 000,00 € pour les travaux de restauration des toitures et façades de l'Eglise Notre Dame de Bon Port - Phase n°2 - Tranche optionnelle n°2.

Restauration des toitures et façades de l'Eglise Notre Dame du Bon - Port Phase 2- Tranche optionnelle 2

Dépenses		Recettes		
Détail par poste	Montant H.T	G12:H12	Montant	%
* Echauffage	182 536,16 €	DRAC - ETAT	308 200,00 €	
* Maçonnerie Pierre de taille	253 836,19 €	Région des Pays de la Loire	100 000,00 €	
* Sculpture	20 664,96 €			
* Charpente	37 116,39 €			
* Couverture	104 931,49 €			
* Vitraux Métallerie	58 423,00 €			
* Paratonnerre	2 500,00 €			
* Anti-pigeon	3 024,00 €	Sous-total	408 200,00 €	52,98 %
* Frais de Maitrise d'oeuvre	40 000,00 €	Emprunt		
* CSPS	1 759,00 €	Autofinancement Maître d'ouvrage Ville des Sables d'Olonne	362 300,00 €	47,02 %
* Divers/imprévis/révision de prix	65 708,81 €	Sous-total reste à charge de la collectivité	362 300,00 €	47,02 %
Total dépenses	770 500,00 €	Total Recettes	770 500,00 €	100,00 %

10/08/2023 - Signature d'une convention avec la CROIX ROUGE FRANÇAISE représentée par Monsieur Philippe DEOTTE, président de l'unité locale des Sables d'Olonne, pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours – promenade de l'Amiral Lafargue entre le palais de justice et la rue Chanzy 85100 Les Sables d'Olonne – le dimanche 13 août 2023 de 20 h à 00h30 pour le Feu d'artifice, pour la somme de 996,80 € TTC.

11/08/2023 – Constitution partie civile dans le cadre du vol avec effraction commis au Stade de la Rudelière dans la nuit du 21 au 22 novembre 2021, pour obtenir réparation du préjudice subi, s'élevant à la somme de 6 465,97 €.

18/08/2023 - Signature d'un bon de commande de la société GUISNEL LOCATION, sise 106 route de Dinan – 35120 DOL DE BRETAGNE, afin de louer un porteur 16 T Renault avec benne preneuse dans le cadre des reprises de concessions funéraires, pour la somme de 4 361,62 € HT (5 233,94 € TTC).

18/08/2023 - Signature du devis de l'entreprise MARMIN, sise Beauregard – 85340 LES SABLES D'OLONNE, afin de permettre de clôturer la réfection de la brande au cimetière de la Rénaie, pour la somme de 8 565,06 € HT (soit 10 278,08 € TTC).

18/08/2023 - Signature du devis de l'entreprise ELCYA, sise 126 allée de l'Industrie – ZI Richard Bloch – 69700 BEAUVALLON, afin de permettre l'achat de boîtes à ossements dans le cadre des reprises de concessions funéraires pour la somme de 12 250 € HT (soit 14 700 € TTC).

21/08/2023 - Signature d'une convention entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION LA COMMUNE LIBRE DE LA CHAUME, sise Mairie annexe de la Chaume – Quai Rousseau Méchin 85100 les Sables d'Olonne, Siret n° 500 420 005 000 26, représentée par Mme Line Hugé en sa qualité de Présidente, pour le prêt de véhicules de la Ville.

22/08/2023 - Signature d'un avenant n°1 au marché n°20220010 relatif à la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle des fêtes de la Chaume conclu avec l'entreprise DGA, fixant le coût prévisionnel définitif des travaux à 560 000€ HT et le forfait définitif de rémunération à 52 360€ HT.

22/08/2023 - Signature du contrat de maîtrise d'œuvre de la SARL OAU – 9 AVENUE CARNOT – 85100 LES SABLES D'OLONNE – concernant le dépôt du permis de construire pour la transformation des locaux des anciens codes Rousseau en bureaux ERP, pour la somme de 5 500 € HT (soit 6 600 € TTC).

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 4 septembre 2023 au 30 juin 2024, avec une étudiante hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1 485 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 26 septembre 2023 au 31 mars 2024, avec un salarié, hébergé à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1 387,50 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024, avec une étudiante, hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1500 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, avec une apprentie, hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1980 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} septembre 2023 au 30 août 2024, avec un étudiant, hébergé à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1800 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 4 septembre au 22 décembre 2023, avec une étudiante, hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 545 € TTC.

22/08/2023 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024, avec une étudiante, hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 1500 € TTC.

22/08/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 4 septembre au 30 décembre 2023, avec un étudiant, hébergé à l'Escale située au 14, rue de la Patrie 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 468 € TTC.

22/08/2023 – Signature de l'avenant n°1 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec l'Union Départementale des Associations Familiales de la Vendée (UDAF), représenté par son Président, M.Francis BERNARD, dont le siège social est situé 119 boulevard des États-Unis — BP 667 — 85016 LA ROCHE SUR YON Cedex.

La prolongation de la location est consentie pour une durée de quatre (4) mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées ce qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.

22/08/2023 - Signature de l'avenant n°2 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la Ville est propriétaire, avec Les Sables d'Olonne Agglomération, ayant son siège au 21 place du poilu de France – 85 100 LES SABLES D'OLONNE, représentée par Yannick Moreau, Président.

La prolongation de la location est consentie pour une durée de quatre (4) mois et trois (3) jours, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées ce qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.

22/08/2023 – Signature de l'avenant n°2 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal situé 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec Le Nid des Aidants, ayant son siège à l'EHPAD « Les Jardins d'Olonne », 100 rue Ernest LANDRIAUX – 85 340 LES SABLES D'OLONNE CEDEX, représentée par Madame VINEL, Directrice.

La prolongation de la location est consentie pour une durée de quatre (4) mois et trois (3) jours, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées ce qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.

22/08/2023 – Signature de l'avenant n°3 au contrat d'occupation précaire pour la mise à disposition d'une partie de l'immeuble communal 49 rue des Sables, les Sables d'Olonne 85340, dont la ville est propriétaire, avec l'association ADAPEI ARIA de Vendée, représentée par son Président, dont le siège social est situé le Plis Saint Lucien – Route de Beaupuy – CS 30359 – 85009 MOUILLERON LE CAPTIF cedex 09.

La prolongation de la location pour une durée de trois (3) mois, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Toutes les autres stipulations de la convention initiale restent inchangées ce qu'elles ne sont pas contraires à celles de l'avenant.

22/08/2023 – Signature du marché relatif aux travaux de réhabilitation de la villa Charlotte - Lot 7 - Peinture avec la société L'ACANTHE pour un montant de 78 046,83 € HT soit 93 656,19 € TTC.

22/08/2023 – Signature du marché relatif aux travaux de restructuration du Pavillon Nicolas le Floch - Lot 12 - Chauffage Ventilation Climatisation avec la société Eiffage Clevia pour un montant de 414 339,12 € HT (soit 497 206,94 € TTC).

22/08/2023 – Signature de l'avenant N°1 portant la date de résiliation du bail au 18 septembre 2023 au lieu du 26 février 2029 prévu initialement, concernant la mise à disposition d'un logement situé au 8 avenue du Pas du Bois 85180 Les Sables d'Olonne, pour être utilisé exclusivement à usage d'habitation. Toutes les autres stipulations du bail en date du 26 février

2023 demeurent inchangées.

23/08/2023 – Dans le cadre des travaux de démolition – reconstruction du gymnase du Centre, autorisation de modifier le marché de démolition et désamiantage du Gymnase du Centre pour un montant d'évolution de 40 144,80 € HT, soit un nouveau montant de marché de 218 871,80 € HT (262 646,16 € TTC), et autorisation donnée à la SPL Destination les Sables d'Olonne en qualité de mandataire, à signer l'avenant correspondant.

28/08/2023 - Approbation, à compter du 1er septembre 2023, d'un forfait nettoyage des minibus après leur utilisation, si le véhicule n'est pas rendu propre, d'un montant de 30€ de l'heure, pour les véhicules loués aux associations sablais. Le nombre d'heure de nettoyage sera estimé lors de l'état des lieux de retour du minibus.

28/08/2023 - Signature d'avenants dans le cadre des travaux de rénovation de la toiture de l'auditorium – salle des trois mâts – les Atlantes : signer un avenant n°1 corrigeant l'erreur matérielle constatée à l'article 4 « prix » de l'acte d'engagement. Il convient de lire la somme de 146 529,25 € HT (soit 175 835,10 € TTC) en lieu et place de la somme de 141 916,75 € HT (soit 170 300,10 € TTC).

Cet avenant intègre également une plus-value pour un montant de 9 618,37 € HT (soit 11 542,04 € TTC) en raison de la repose du contre-bardage en marbre possible suite à sa dépose soignée par le titulaire du contrat et de la solidité des ouvrages déposés qui n'étaient pas avérés au moment de la mise en concurrence. Le montant du contrat est porté à 156 147,62 € HT (soit 187 377,14 € TTC), soit une augmentation de 6,56 %. Il convient également de corriger les erreurs matérielles constatées à l'article 1 de la décision municipale n°2023-198 :

Lot 1 : étanchéité – SOPREMA – 6 rue Jules Verne – 85150 LES ACHARDS pour un montant de 146 529,25 € HT (en lieu et place de la somme de 147 176,30 € HT).

Lot 2 : réparation de bétons – ITS – 14 impasse Philippe Gozola – 85000 LA ROCHE SUR YON pour un montant de 37 865,55 € HT (en lieu et place de la somme de 37 000,00 € HT).

28/08/2023 - Signature du devis de la Société BUREAU VERITAS – 8 impasse René Fonck – 85000 LA ROCHE SUR YON – concernant la vérification triennale des systèmes de sécurité incendie des bâtiments communaux, pour la somme de 8 580 € HT (soit 10 296 € TTC).

28/08/2023 - Signature du devis de la société SNCF Réseau – 15 et 17 rue Jean-Philippe Rameau – 93200 SAINT DENIS – concernant la demande de coupure des catenaires à proximité de la maison de la gare d'Olonne, pour la somme de 6 411,02 € HT (soit 7 693,22€ TTC).

28/08/2023 – Signature d'un marché n°2023V052 avec l'entreprise ART DAN pour un montant de 84 912,42€ HT (soit 101 894,9€ TTC).

28/08/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} au 15 septembre 2023, avec un salarié, hébergé à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour des recettes correspondantes s'élevant à la somme totale de 112,50 € TTC.

30/08/2023 – Signature d'une convention concernant la mise à disposition gratuite par la Ville des Sables d'Olonne, à la demande, de véhicules de type 9 places (chauffeurs compris) pour des transports en lien direct avec les activités de « L'Amicale de la retraite Sportive des Olonnes », ayant son siège social au 13 bis rue des Ajoncs 85340 LES SABLES D'OLONNE, représentée par André RIO, Président, pour la saison associative 2023/2024 (du 1^{er} septembre 2023 au 4 juillet 2024).

30/08/2023 - Signature du bon de commande de la société ENEDIS – Rond-point de l'Atlantique – 85002 LA ROCHE SUR YON Cedex – pour la réalisation de l'extension du réseau électrique dans le cadre du Projet Urbain Partenarial (PUP), rue des Abeilles, aux Sables d'Olonne.

30/08/2023 - Attribution et signature d'une convention de prospection foncière et immobilière à la SPL Destination les Sables d'Olonne pour l'acquisition de 2 ensembles immobiliers pour un montant de 3 000 € HT (soit 3 600 € TTC).

30/08/2023 - Signature du contrat n°23V073 avec le groupement d'opérateurs économique représenté par Vallée Architecture (85340 les Sables d'Olonne) pour un forfait provisoire de rémunération d'un montant de 54 825,00 € HT soit 65 790,00 € TTC, pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour la démolition et reconstruction d'une maison d'accueil de jour.

30/08/2023 - Signature d'un bail mobilité pour la mise à disposition d'un logement meublé en colocation, situé au 3 rue des Anciens Maires (Etage) 85340 Les Sables d'Olonne, d'une surface habitable de 79 m², avec un médecin remplaçant, du 25 septembre au 6 octobre 2023.

30/08/2023 - Ester en justice dans le cadre d'une requête en annulation déposée devant le Tribunal Administratif de Nantes, le 5 juillet 2023, demandant d'une part, l'annulation du rejet du recours gracieux à l'encontre de l'arrêté de Monsieur le Maire des Sables d'Olonne n° PC 085 194 22 P00281 notifié le 4 mai 2023 et, d'autre part, l'annulation de l'arrêté de permis de construire de Monsieur le Maire des Sables d'Olonne n° PC 085 194 22 P0281 en date du 1er février 2023 pour la construction d'un immeuble de 14 logements sur une parcelle sise 126 Avenue François Mitterrand 85100 LES SABLES D'OLONNE.

30/08/2023 - Pour la démolition - reconstruction de la base de mer des Sables d'Olonne : sollicitation d'une subvention de l'État d'un montant de 800 000 € dans le cadre de l'appel à projet instruit par le CEREMA « Destination France, base nautique exemplaire » ; sollicitation d'une subvention de la Région des Pays de la Loire d'un montant de 152 000 € dans le cadre de l'aide régionale « aux équipements sportifs associés au CREPS ».

SEPTEMBRE 2023

01/09/2023 – Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} au 25 septembre 2023, avec une salariée, hébergée à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE, pour la somme de 187,50 € TTC.

01/09/2023 – Signature du bon de commande de la société APAVE IC Atlantique Nantes – 5 rue de la Johardière – 44800 SAINT-HERBLAIN – pour la réalisation de la visite comparée simplifiée des ouvrages d'art du réseau routier de la commune dans le cadre du suivi annuel, pour la somme de 8 330,00 € H.T (soit 9 996,00 € T.T.C).